

Le treize mars deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Nombre de conseillers votants : 10

Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

**Présents** : Monique BARDET, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE, François THABUIS.

**Absents (excusés)** : Sandrine BLANCHIN a donné pouvoir à Vincent PASQUIER  
Laurent GEVAUX a donné pouvoir à Monique BARDET  
Denis Zuccone a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : EXERCICE 2026 - BUDGET ANNEXE ALPAGES - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026  
DEL\_2026\_023**

Vu la délibération en date du 13/03/2026 portant sur l'approbation du Compte financier unique du budget annexe Alpages ;

Vu la délibération en date du 13/03/2026, approuvant l'affectation des résultats de l'exercice 2025 du budget annexe Alpages ;

Vu la proposition de budget primitif pour l'exercice 2026 jointe en annexe de la présente délibération ;

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2026 du Budget Annexe Alpages :

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
11 Charges à caractère général	4 720.81 €	002 Excédent de fonctionnement reporté	52 076.46 €
12 Charges de personnel	5 023.47 €	75 Autres produits de gestion courante	17 301.00 €
23 Virement à la section d'investissement	54 872.18 €		
65 Autres charges de gestion courante	3 501 €		
66 Charges financières	1 260.40 €		
<b>TOTAL</b>	<b>69 377.46 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>69 377.46 €</b>

### INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
001 Déficit reporté	2 795.72 €	021 Virement de la section de fonctionnement	54 872.18 €
16 Remboursements d'emprunts	12 400 €	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	2 795.72 €
21 Immobilisations corporelles	57 260.40 €	13 Subventions d'investissement	7 908.08 €
23 Immobilisations en cours	10 000.00 €	23 Immobilisation en cours	13 180.14 €
		024 Produit de cession d'immobilisation	3 700.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>82 456.12 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>82 456.12 €</b>

Le budget primitif est plus amplement détaillé en annexe jointe à la présente délibération.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

- **VOTE** le Budget Annexe Alpapes 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

**Le treize mars deux mille vingt-six.**

Le Maire,  
Franck PACCARD

Le secrétaire de séance,  
Denis Zuccone



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le
- de sa publication le

Le Maire,  
Franck PACCARD

